

MAIRIE
de
SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES

Département de la Moselle



Affaire suivie par Cindy HEITZ
Nos références : n° 2027/ADM/SL/CH

Le Maire de Sainte Marie-aux-Chênes

à

**Mesdames et Messieurs les membres du
Conseil Municipal**

CONVOCAION AU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal
qui aura lieu à la **MAIRIE, 2 place François Mitterrand, SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES** le

MERCREDI 23 OCTOBRE 2024 À 20 H

En comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes
sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Sylvie LAMARQUE

ORDRE DU JOUR

OBJET

POINT N° 1	Désignation d'un(e) secrétaire de séance
POINT N° 2	Adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal précédent
POINT N° 3	Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025
POINT N° 4	Fêtes et cérémonies 2025
POINT N° 5	Tarifs des prestations communales 2025
POINT N° 6	Participation à la protection sociale complémentaire des agents - partie prévoyance
POINT N° 7	Régime indemnitaire des agents de police municipale
POINT N° 8	Tableau des emplois - changement du temps de travail d'un agent titulaire
POINT N° 9	Tableau des emplois - suppressions de postes vacants
POINT N° 10	Recrutement de personnel temporaire - 2025
POINT N° 11	Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de santé en lieu et place de l'ancien cinéma à Sainte-Marie-Aux-Chênes
POINT N° 12	Projets scolaires de la maternelle - 2024/2025
POINT N° 13	
POINT N° 14	
POINT N° 15	
POINT N° 16	
POINT N° 17	
POINT N° 18	
POINT N° 19	
POINT N° 20	
POINT N° 21	
POINT N° 22	
POINT N° 23	
POINT N° 24	
POINT N° 25	
POINT N° 26	
POINT N° 27	

LE CONSEIL MUNICIPAL SERA CLÔTURÉ PAR UN COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL, LE CAS ÉCHÉANT